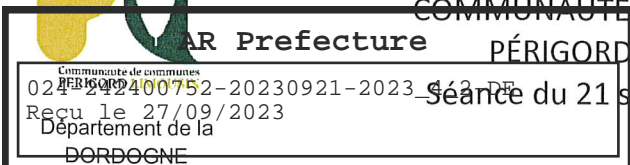




Extrait du registre des délibérations

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

2023-4-2



PÉRIGORD-LIMOUSIN

Séance du 21 septembre 2023

Arrondissement de  
NONTRON

**Président** : Michel AUGEIX

Lieu de réunion du Conseil :  
Négrondes

Date de la convocation et  
envoi de la note de  
synthèse :  
12/09/2023

Nombre de membres :  
En exercice : 38  
Présents : 30  
Pouvoirs : 5

**Etaient présent(e)s**

**Mesdames** : BOSREDON COUNIL Sylvie, CHASSAIN Thérèse, DECARPENTRIE Françoise, ESCLAVARD Anne-Sophie, FAURE Michèle, HYVOZ Isabelle, LAGARDE Bernadette, MARCETEAU Dominique, MAURUSSANE Annick, WARNEZ Fabienne, COTTA Solange (suppléante de P. BRUN)

**Messieurs** : AUGEIX Michel, BANCHIERI Philippe, BOST Claude, BOST Jean-François, COMBEAU Bertrand, COUNARIE Pascal, DOBBELS Michel, FAYE Jean-Louis, FAYOL Stéphane, FRANCOIS Philippe, GARNAUD Alain, GARNAUDIE Didier, GIMENEZ Philippe, JUGE Jean-Claude, MEYNIER Paul, PRIVAT Pascal, RANOUIL Michel, SEDAN Francis, VAURIAC Bernard

**Absents et excusés et procurations** : DESSOLAS Frédéric, COUTURIER Pierre-Yves, PETIOT Tony, BRUN Philippe (remplacé par sa suppléante Solange COTTA), CHIPEAUX Raphaël (pouvoir à B. Lagarde), DUTHEIL Frédéric (pouvoir à I Hyvoz), , DEGLANE Christine (pouvoir à AS Esclavard), MAGNE Muriel (pouvoir à P. Gimenez), SAERENS Grégory (pouvoir à JL Faye),

Mme Françoise DECARPENTRIE est désignée secrétaire de séance

### ATD 24 - nouveaux statuts

Vu la délibération du conseil général de la Dordogne en date du 06 juillet 1982 proposant la création d'une agence technique départementale,

Vu la délibération de l'Assemblée générale constitutive de l'ATD24 du 25 janvier 1983 approuvant les statuts de l'ATD24,

Vu la délibération de l'Assemblée générale extraordinaire du 29 novembre 2022 modifiant les statuts de l'ATD24,

Vu les statuts modifiés de l'ATD24

Vu le dernier barème d'adhésion adopté par le Conseil d'administration de l'ATD24 le 13 décembre 2022

Il est rappelé que l'adhésion à l'ATD24 permet à la collectivité :

- D'avoir accès, sans frais supplémentaire, aux services suivants :
  - o Conseils, études d'opportunité et études de faisabilité de la direction Aménagement territorial
  - o Assistance juridique et administrative de la Direction Gestion des Territoires,
- De souscrire aux missions optionnelles proposées par l'ATD24.

Le Président certifie exécutoire le  
présent acte compte tenu de sa  
publication et de sa transmission en  
Sous-Préfecture

Le Président  
Michel AUGEIX



Fait à Thiviers, le 22 septembre 2023  
Le Président,

Michel AUGEIX



**AR Prefecture**

024-242400752-20230921-2023\_4\_2-DE

Recv. le 27/09/2023

**Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

**APPROUVE les statuts de l'ATD 24 tels qu'ils joints en annexe**

- **DESIGNE Michel DOBBELS comme son représentant au sein des assemblées délibérantes à l'Agence.**

Le Président certifie exécutoire le présent acte compte tenu de sa publication et de sa transmission en  
Sous-Préfecture

Le Président  
Michel AUGEIX



Fait à Thiviers, le 22 septembre 2023  
Le Président,

Michel AUGEIX

